

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.016

L'An Deux Mille Un, le 6 février à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

29 JANVIER 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

29 JANVIER 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoint

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER  
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE-RULLIER

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme BARRAUD-DUCHERON.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 30  
Nombre de Votants : 32

Melle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE SUR LA RUE DES CHEVREUILS  
APPEL D'OFFRES OUVERT

**VOTE** : UNANIMITE

Dans le cadre de la construction du Collège DUNANT et de l'aménagement de la voie d'accès à ce nouvel établissement scolaire, la Ville de ROYAN doit réaliser le raccordement de cette future voie sur la rue des Chevreuils.

L'opération a pour objet la création d'un giratoire ainsi que la réhabilitation d'un tronçon de la rue des Chevreuils situé entre la rue des Furets et la limite de commune avec VAUX SUR MER.

La rue des Chevreuils étant une voie départementale (D 141), le projet d'aménagement a été élaboré par les Services Techniques de la Ville de ROYAN en partenariat avec la Direction Départementale de l'Equipement et la Direction des Infrastructures Départementales.

Le coût d'opération prévisionnel est estimé à 426 860,00 Euros T.T.C. environ, soit 2 800 000 Frs T.T.C.

Les travaux se décomposent en 4 lots distincts :

- Lot n°1 : Terrassement V.R.D.
- Lot N°2 : Eclairage public
- Lot N°3 : Espaces Verts
- Lot N°4 : Peinture et signalisation

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à cette opération et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à lancer l'Appel d'offres ouvert correspondant.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques pour l'aménagement d'un giratoire sur la rue des Chevreuils,
- VU l'avis de la Commission des Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- d'approuver le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques,
- d'habiliter Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à lancer l'Appel d'offres ouvert pour l'aménagement d'un giratoire rue des Chevreuils,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint

agissant par délégation à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation du marché,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, dans le cas où l'Appel d'offres serait déclaré infructueux, à signer le ou les marchés négociés à intervenir en application de l'article 104.I.2 du Code des Marchés Public.

- d'imputer les dépenses correspondantes aux crédits inscrits au titre du Budget Communal.

- de solliciter du Conseil Général de Charente-Maritime des subventions au taux le plus élevé possible.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 8 février 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**